

L'actu du jour

Des animaux maltraités dans les abattoirs

Une vidéo publiée sur Internet mardi 29 mars révèle des actes de cruauté envers les animaux, dans un abattoir du Sud-Ouest de la France. C'est la troisième fois en quelques mois qu'un abattoir est dénoncé en France pour ses mauvais traitements.



© Carlos Gonzalez / AFP

Entre **la vache** ou **l'agneau** que tu vois dans les prés et le **morceau de viande** que tu as dans ton assiette, il y a tout un long parcours. L'animal est élevé pendant des mois, voire des années, puis **il est envoyé dans un abattoir** et tué. Ensuite, sa viande est découpée, puis préparée avant d'être vendue et... mangée.

Des vidéos choquantes

Depuis quelques mois, **une association** publie régulièrement des vidéos qui montrent des employés d'abattoirs **faisant souffrir** des moutons, des cochons ou encore des chevaux. Sur Internet, ces images ont énormément circulé, elles ont fait le « buzz ».

Laurence Abeille est une députée écologiste et milite pour la protection des animaux. Pour elle, ces vidéos ont permis de **soulever un problème** : « *Les conditions dans lesquelles les animaux sont abattus sont souvent ignorées. Avec ces vidéos, la réalité nous saute à la figure. La mort d'un animal est déjà violente, mais là, il y a en plus des actes de barbarie.* » Très choquantes, ces vidéos circulent librement sur Internet et peuvent toucher tout le monde, en particulier, les enfants. « *Les enfants qui vont sur Internet voient de toute façon ces images. Ils ont besoin d'explications.* »

Une enquête va s'ouvrir

Dans les 263 abattoirs français, **il y a des règles** qui interdisent de faire souffrir les bêtes avant et au moment de leur mise à mort. Par exemple, il faut que l'animal soit inconscient lorsqu'on le tue. Or, sur la dernière vidéo, on voit

notamment des vaches suspendues à un crochet pour être tuées alors qu'elles sont encore conscientes. Ces règles ne sont donc pas toujours respectées. Mais s'agit-il simplement d'actes de personnes cruelles ? Les **conditions de travail**, le rythme, ne les obligent-ils pas à agir de la sorte ? Sont-ils assez accompagnés et formés pour éviter la souffrance des animaux ? Cette semaine, va s'ouvrir une **commission d'enquête**, c'est-à-dire qu'un groupe d'élus va mener une enquête sur les conditions de vie des animaux **durant l'élevage, puis dans les abattoirs**. « *J'en suis très satisfaite*, commente Laurence Abeille, qui y participera. *Notre mission sera de comprendre pourquoi ces actes de cruauté peuvent avoir lieu, en visitant des abattoirs, en parlant avec des employés ou des éleveurs.* »

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)